



TG/187/2(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2014-01-28

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

PORTE-GREFFES DE PRUNUS

Code UPOV : PRUNU

Prunus L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par des experts d'Allemagne**pour examen par le**Comité technique à sa cinquantième session,
qui se tiendra à Genève du 7 au 9 avril 2014**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Prunus L.</i>	Prunus Rootstocks	Porte-greffe de prunus	Prunus-Unterlagen	Portainjertos de prunus

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV : TG/35 : Cerisier doux
 TG/41 : Prunier européen
 TG/53 : Pêcher, Nectarinier
 TG/56 : Amandier
 TG/70 : Abricotier
 TG/84 : Prunier japonais
 TG/160 : Abricotier japonais

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS.....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI.....	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE.....	5
4.3 STABILITE.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES.....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	6
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LEGENDE.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	14
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES.....	14
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES.....	14
8.3 EXPLICATIONS PORTANT SUR LES VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES.....	19
9. BIBLIOGRAPHIE.....	21
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	22

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

1.1 Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Prunus L.*

1.2 Si les caractères de la fleur, du fruit ou des graines sont nécessaires pour l'examen des variétés, il convient d'utiliser les principes directeurs d'examen de l'amandier (TG/56), de l'abricotier (TG/70), du cerisier doux (TG/35), du prunier européen (TG/41), du prunier japonais (TG/84), de l'abricotier japonais (TG/160) ou du pêcher, nectarinier (TG/53), selon le cas.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plants racinés, dont la méthode de reproduction doit être précisée.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

- a) 5 plantes pour les variétés multipliées par voie végétative ou
- b) 40 plantes d'un an ou 40 plantes de deux ans pour les variétés reproduites par voie sexuée, et/ou des semences en quantité suffisante pour qu'elles puissent produire en 40 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas des variétés à multiplication végétative, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Dans le cas des variétés à reproduction par voie sexuée, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

4.1.4.1 Dans le cas des variétés multipliées par voie végétative, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.4.2 Dans le cas des variétés reproduites par voie sexuée, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Dans le cas des variétés à multiplication végétative, pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type est tolérée.

4.2.3 Dans le cas des variétés à reproduction par voie sexuée, pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, 1 plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : vigueur (caractère 1)
- b) Limbe : longueur (caractère 15)
- c) Limbe : forme (caractère 18)
- d) Limbe : couleur de la face supérieure (caractère 22)
- e) Limbe : incisions du bord (caractère 25)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère (voir les explications portant sur les variétés indiquées à titre d'exemples au chapitre 8.3).

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	VG Plant: vigor	Plante : vigueur	Pflanze: Wuchsstärke	Planta: vigor		
QN (a)	weak	faible	gering	débil	Edabriz, Ferlenain, Pumiselekt	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Brokforest, GF 305, GM 61/1, Rubira, Ute	3
	strong	forte	stark	fuerte	Alkavo, Hamyra, MF 12/1	5
2. (*) (+)	VG Plant: habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
QN (a)	upright	dressé	aufrecht	erguido	Colt, Prudom	1
	spreading	étalé	breitwüchsig	abierto	Gisela 5	3
	drooping	retombant	hängend	colgante	Prunus besseyi	5
3. (+)	VG Plant: branching	Plante : ramification	Pflanze: Verzweigung	Planta: ramificación		
QN (a)	weak	faible	gering	débil	Ferciana, MF 12/1	1
	medium	moyenne	mittel	media	Pixy	3
	strong	forte	stark	fuerte	Gisela 5, Myruni	5
4. (+)	VG One-year-old shoot: thickness	Rameau d'un an : épaisseur	Einjähriger Trieb: Dicke	Rama de un año: grosor		
QN (a)	thin	fin	dünn	delgada	Edabriz, Gisela 5, Hamyra	1
	medium	moyen	mittel	media	Colt, GF 655-2, Pixy	3
	thick	épais	dick	gruesa	Brooks-60, MF 12/1	5
5. (+)	VG/MS One-year-old shoot: length of internode	Rameau d'un an : longueur de l'entre-nœud	Einjähriger Trieb: Internodienlänge	Rama de un año: longitud del entrenudo		
QN (a)	short	court	kurz	corto	Prudom, Pumiselekt, SL 64	1
	medium	moyen	mittel	medio	Colt, VVA 1	3
	long	long	lang	largo	MF 12/1	5
6. (+)	VG One-year-old shoot: pubescence	Rameau d'un an : pubescence	Einjähriger Trieb: Behaarung	Rama de un año: pubescencia		
QL (a)	absent	absente	fehlend	ausente	Pixy, Pumiselekt	1
	present	présente	vorhanden	presente	SL 64, Ute, VVA 1	9
7. (+)	VG One-year-old shoot: number of lenticels	Rameau d'un an : nombre de lenticelles	Einjähriger Trieb: Anzahl Lentizellen	Rama de un año: número de lenticelas		
QN (a)	few	petit	gering	pequeño	Colt, Fereley	1
	medium	moyen	mittel	medio	Gisela 4, Pixy	2
	many	grand	groß	grande	SL 64, Ute	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
8.	VG	One-year-old shoot: anthocyanin coloration of apex	Rameau d'un an : pigmentation anthocyanique du sommet	Einjähriger Trieb: Anthocyanfärbung der Spitze	Rama de un año: pigmentación antocianica del ápice	
(+)						
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	MF 12/1
		weak	faible	gering	débil	Fereley
		medium	moyenne	mittel	media	Pixy
		strong	forte	stark	fuerte	Hamyra
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Citation, Ferciana, Rubira
9.	VG	One-year-old shoot: position of vegetative bud in relation to shoot	Rameau d'un an : position du bourgeon végétatif par rapport au rameau	Einjähriger Trieb: Stellung der vegetativen Knospe im Verhältnis zum Trieb	Rama de un año: posición de la yema vegetativa con relación a la rama	
(+)						
QN	(a)	adpressed	appliquée	anliegend	adpresa	Hamyra
		slightly held out	légèrement divergente	leicht abstehend	ligeramente divergente	Gisela 5
		markedly held out	fortement divergente	deutlich abstehend	fuertemente divergente	MF 12/1
10.	VG	One-year-old shoot: size of vegetative bud	Rameau d'un an : taille du bourgeon végétatif	Einjähriger Trieb: Größe der vegetativen Knospe	Rama de un año: tamaño de la yema vegetativa	
QN	(a)	small	petit	klein	pequeña	Hamyra, SL 64
		medium	moyen	mittel	media	MF 12/1
		large	grand	groß	grande	Piku 1
11.	VG	One-year-old shoot: shape of apex of vegetative bud	Rameau d'un an : forme du sommet du bourgeon végétatif	Einjähriger Trieb: Form der Spitze der vegetativen Knospe	Rama de un año: forma del ápice de la yema vegetativa	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	acute	pointu	spitz	agudo	Hamyra, Pixy
		obtuse	obtus	stumpf	obtuso	Gisela 5
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	MF 12/1, Pumiselekt
12.	VG	One-year-old shoot: size of vegetative bud support	Rameau d'un an : taille du support du bourgeon végétatif	Einjähriger Trieb: Größe des Wulstes der vegetativen Knospe	Rama de un año: tamaño del soporte de la yema vegetativa	
(+)						
QN	(a)	small	petit	klein	pequeño	Hamyra
		medium	moyen	mittel	medio	MF 12/1
		large	grand	groß	grande	
13.	VG	One-year-old shoot: feathering	Rameau d'un an : anticipés	Einjähriger Trieb: Seitentriebbildung	Rama de un año: ramificación secundaria	
(*)						
(+)						
QN		weak	peu nombreux	gering	débil	Felinem, Hamyra, Mayor, Pumiselekt
		medium	moyennement nombreux	mittel	media	Adafuel, Ute
		strong	très nombreux	stark	fuerte	GF 677

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14. VG (+)	Young shoot: anthocyanin coloration of young leaf	Jeune rameau : pigmentation anthocyanique de la jeune feuille	Junger Trieb: Anthocyanfärbung des jungen Blattes	Rama joven: pigmentación antocianica de la hoja joven		
QN (c)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Edabriz, Fereley	1
	medium	moyenne	mittel	media	GF 655-2, Hamyra, MF 12/1	3
	strong	forte	stark	fuerte	Colt, Ute	5
15. VG/MS (*)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (b)	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Myrobalan B	1
	short	court	kurz	corto	Edabriz, Weito T6	3
	medium	moyen	mittel	medio	Piku 1	5
	long	long	lang	largo	MF 12/1	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	GF 677	9
16. VG/MS	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (b)	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	GF 677	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Myrobalan B	3
	medium	moyen	mittel	medio	Fereley, Weito T6	5
	broad	large	breit	ancho	Brooks-60, MF 12/1	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Colt	9
17. VG/MS (+)	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN (b)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeña	GF 8-1, GM 61/1, Prudom	1
	small	petit	klein	pequeña	Gisela 5	3
	medium	moyen	mittel	media	MF 12/1, Pixy	5
	large	grand	groß	grande	Piku 3, Pumiselekt	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	GF 677	9
18. VG/MS (+)	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ (b)	broad ovate	ovale large	breit eiförmig	oval ancho	Edabriz, Gisela 5	1
	medium ovate	ovale moyen	mittel eiförmig	oval medio	Greenpac	2
	circular	arrondi	kreisförmig	circular	Adara, Hamyra, Prudom, SL 64	3
	medium elliptic	elliptique moyen	mittel elliptisch	elíptico medio	Colt, Fereley, Pixy	4
	narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptico estrecho	GF 677, Pumiselekt	5
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Weiroot 158	6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
19.	VG	Leaf blade: angle at apex	Limbe : angle du sommet	Blattspreite: Winkel an der Spitze	Limbo: ángulo del ápice		
(+)							
QN	(b)	acute	pointu	spitz	agudo	GF 677, Pixy, Pumiselekt	1
		right-angled	droit	rechtwinkling	recto	Edabriz	2
		obtuse	obtus	stumpf	obtuso	Colt, Fereley	3
20.	VG	Leaf blade: length of tip	Limbe : longueur de la pointe	Blattspreite: Länge der aufgesetzten Spitze	Limbo: longitud de la punta		
(*)							
(+)							
QN	(b)	short	courte	kurz	corta	Fereley	1
		medium	moyenne	mittel	media	GM 61/1	3
		long	longue	lang	larga	Colt, Ferlenain	5
21.	VG	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
(*)							
(+)							
PQ	(b)	acute	pointue	spitz	aguda	Colt, Hamyra, Pumiselekt	1
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	MF 12/1, Ferlenain	2
		truncate	tronquée	gerade	truncada	GF 655-2, SL 64	3
22.	VG	Leaf blade: color of upper side	Limbe : couleur de la face supérieure	Blattspreite: Farbe der Oberseite	Limbo: color del haz		
(*)							
PQ	(b)	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Gisela 5, Hamyra, Pixy, Pumiselekt	1
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Colt	2
		red	rouge	rot	rojo	Citation	3
		reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	Rubira	4
23.	VG	Leaf blade: glossiness of upper side	Limbe : brillance de la face supérieure	Blattspreite: Glanz der Oberseite	Limbo: brillo del haz		
QN	(b)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Hamyra, Weito T 6	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Fereley, Gisela 5	2
		strong	forte	stark	fuerte	Colt, Ute	3
24.	VG	Leaf blade: pubescence of lower side at distal part	Limbe : pubescence de la face inférieure dans la partie distale	Blattspreite: Behaarung der Unterseite am distalen Teil	Limbo: pubescencia del envés en la parte distal		
QN	(b)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Hamyra	1
		medium	moyenne	mittel	media	Pixy	2
		strong	forte	stark	fuerte	Weito T 6	3
25.	VG	Leaf blade: incisions of margin	Limbe : incisions du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: incisiones del margen		
(*)							
(+)							
QL	(b)	crenate	crénelées	gekerbt	crenadas	Pixy	1
		crenate and serrate	crénelées et dentelées	gekerbt und gesägt	crenadas y serradas	Adesoto, GF 1869	2
		serrate	dentelées	gesägt	serradas	Gisela 5, Hamyra, VVA 1, Wangenheim	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26.	VG	Leaf blade: depth of incisions of margin	Limbe : profondeur des incisions du bord	Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	Limbo: profundidad de las incisiones del borde	
QN	(b)	very shallow	très peu profondes	sehr flach	muy poco profundas	1
		shallow	peu profondes	flach	poco profundas	Edabriz, Pumiselekt
		medium	moyennes	mittel	medias	Piku 3
		deep	profondes	tief	profundas	Colt
27.	VG/ (*) MS	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud	
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Piku 3
		medium	moyen	mittel	medio	Pixy
		long	long	lang	largo	
28.	VG	Petiole: pubescence on upper side	Pétiole : pubescence sur la face supérieure	Blattstiel: Behaarung der Oberseite	Pecíolo: pubescencia en la parte superior	
QN	(b)	absent or very sparse	absente ou très éparse	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa	Colt, Hamyra, Pumiselekt
		sparse	éparse	locker	escasa	Hamyra
		dense	dense	dicht	densa	Ute, Weito T 6
29.	VG (+)	Petiole: depth of groove	Pétiole : profondeur du sillon	Blattstiel: Tiefe der Rinne	Pecíolo: profundidad de la acanaladura	
QN	(b)	shallow	peu profond	flach	poco profunda	GF 8-1, MF 12/1
		medium	moyen	mittel	media	Gisela 5, Prudom
		deep	profond	tief	profunda	Myrobalan B
30.	VG/ MS	Leaf blade: length relative to petiole length	Limbe : longueur par rapport à la longueur du pétiole	Blattspreite: Länge im Verhältnis zur Länge des Blattstiels	Limbo: longitud con relación a la longitud del pecíolo	
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Hamyra, Piku 1, Pumiselekt
		medium	moyen	mittel	medio	Colt
		long	long	lang	largo	Fereley, GF 677, Weito T 6
31.	VG/ MS	Leaf: length of stipule	Feuille : longueur du stipule	Blatt: Länge des Nebenblatts	Hoja: longitud de la estípula	
QN	(b)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Weito T 6
		medium	moyenne	mittel	media	Gisela 5, Pixy
		very long	très longue	sehr lang	muy larga	MF 12/1
32.	VG (*)	Leaf: presence of nectaries	Feuille : présence de nectaires	Blatt: Vorhandensein von Nektarien	Hoja: presencia de nectarios	
QL	(b)	absent	nulle	fehlend	ausentes	Ferlenain
		present	présentes	vorhanden	presentes	GF 677, Pixy, St. Julien A, Weito T 6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
33.	VG	Leaf: predominant number of nectaries	Feuille : nombre le plus fréquent de nectaires	Blatt: vorwiegende Anzahl Nektarien	Hoja: número predominante de nectarios		
QN	(b)	one	un	eins	uno	Hamyra, Weiroot 158	1
		two	deux	zwei	dos	Gisela 5, Pixy	2
		more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos	Weito T 6	3
34.	VG	Leaf: position of nectaries	Feuille : position des nectaires	Blatt: Stellung der Nektarien	Hoja: posición de los nectarios		
QN	(b)	predominantly on base of blade	essentiellement à la base du limbe	vorwiegend an der Basis der Spreite	predominantemente en la base del limbo	Gisela 5	1
		equally distributed on base of blade and petiole	autant à la base du limbe que sur le pétiole	gleichmaßen verteilt an der Basis der Spreite und am Blattstiel	distribuidos por igual en la base del limbo y en el pecíolo	Colt, GF 655-2, Prudom	2
		predominantly on petiole	essentiellement sur le pétiole	vorwiegend am Blattstiel	predominantemente en el pecíolo	MF 12/1	3
35.	VG	Nectary: color	Nectaire : couleur	Nektarie: Farbe	Nectario: color		
(*)							
PQ	(b)	green	vert	grün	verde	Pixy	1
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Weito T 6	2
		red	rouge	rot	rojo	GF 8-1, Weiroot 158	3
		violet	violet	violett	violeta	Colt	4
36.	VG	Nectary: shape	Nectaire : forme	Nektarie: Form	Nectario: forma		
(*)							
QL	(b)	circular	arrondi	kreisförmig	circular	GF 655-2, Gisela 5, Prudom	1
		reniform	réniforme	nierenförmig	reniforme	Colt, Pumiselekt	2

8. Explications du tableau des caractères

8.1 Explications portant sur plusieurs caractères

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

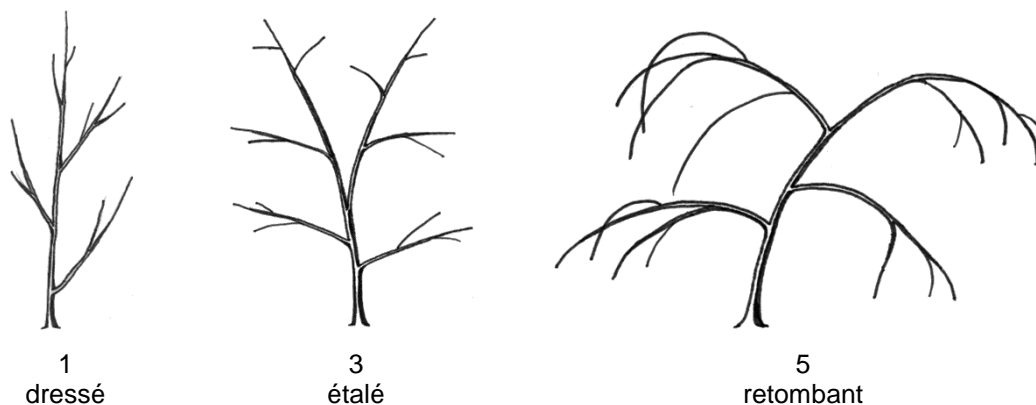
- (a) Les observations sur la plante doivent être effectuées pendant la période de dormance.
- (b) Les observations sur la feuille doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées sur le tiers supérieur d'un rameau d'un an.
- (c) Les observations sur le jeune rameau doivent être effectuées sur le tiers supérieur du rameau d'un an pendant la croissance rapide.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être considérée comme l'abondance globale de croissance végétative.

Ad. 2 : Plante : port



Ad. 3 : Plante : ramification

Les variétés modernes de porte-greffe de prunus sont essentiellement reproduites par multiplication *in vitro*. Ce type de multiplication peut avoir une incidence, notamment, sur l'expression de la variété respective dans ce caractère. Une attention particulière doit être accordée à cet aspect lors de l'établissement de la distinction.

Ad. 4 : Rameau d'un an : épaisseur

Ad. 5 : Rameau d'un an : longueur de l'entre-nœud

Ad. 7 : Rameau d'un an : nombre de lenticelles

À observer sur le tiers moyen du rameau.

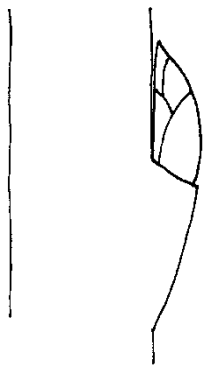
Ad. 6 : Rameau d'un an : pubescence

Doit être déterminée au tiers supérieur du rameau.

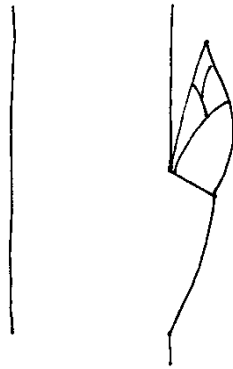
Ad. 8 : Rameau d'un an : pigmentation anthocyanique du sommet

Doit être déterminée au tiers sur la face ensoleillée du rameau.

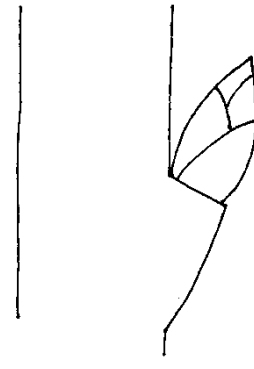
Ad. 9 : Rameau d'un an : position du bourgeon végétatif par rapport au rameau



1
appliquée

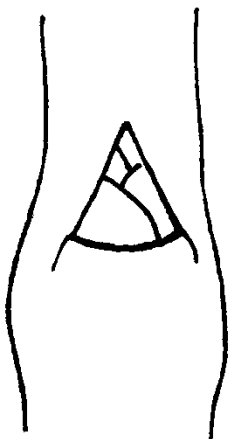


2
légèrement divergente

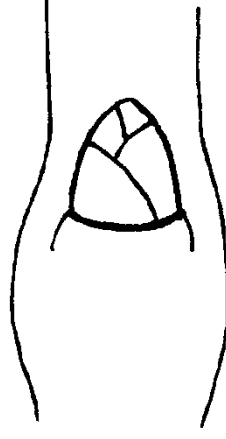


3
fortement divergente

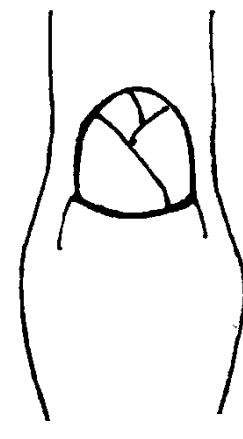
Ad. 11 : Rameau d'un an : forme du sommet du bourgeon végétatif



1
pointu

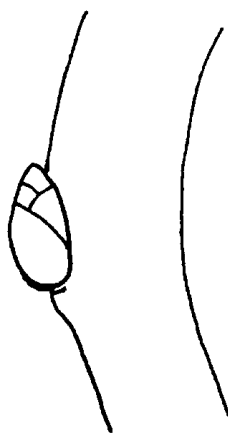


2
obtus

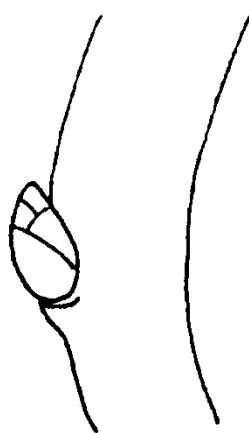


3
arrondi

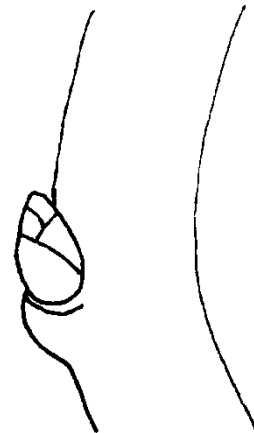
Ad. 12 : Rameau d'un an : taille du support du bourgeon végétatif



1
petit



2
moyen



3
grand

Ad. 13 : Rameau d'un an : anticipés

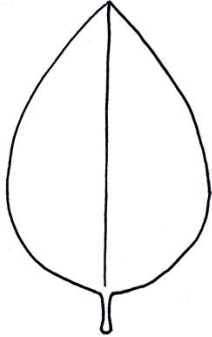
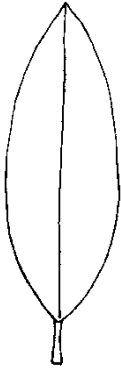
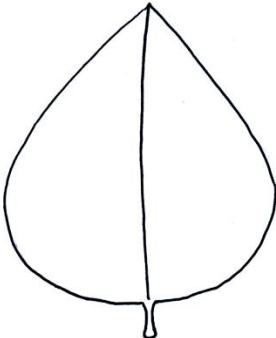
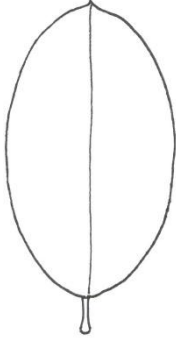
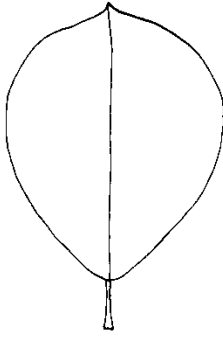
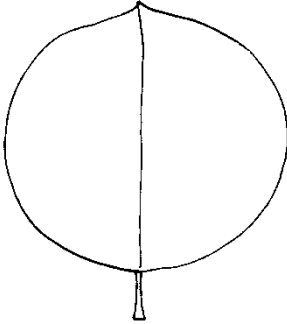
Le terme "anticipés" désigne la présence de rameaux secondaires sur les pousses de l'année. Ils doivent être évalués à la fin de l'été.

Ad. 14 : Jeune rameau : pigmentation anthocyanique de la jeune feuille

Elle doit être évaluée pendant la croissance rapide.

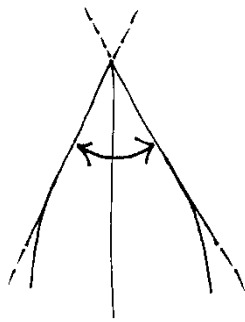
Ad. 17 : Limbe : rapport longueur/largeur

Ad. 18 : Limbe : forme

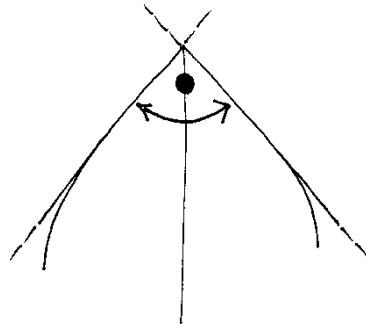
		← partie la plus large →		
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
étroit (haut) → large (rapport longueur-largeur) ← large (bas)	 <p>2 ovale moyen</p>	 <p>5 elliptique étroit</p>		
	 <p>1 ovale large</p>	 <p>4 elliptique moyen</p>	 <p>6 obovale</p>	
	 <p>3 arrondi</p>			

Ad. 19 : Limbe : angle du sommet

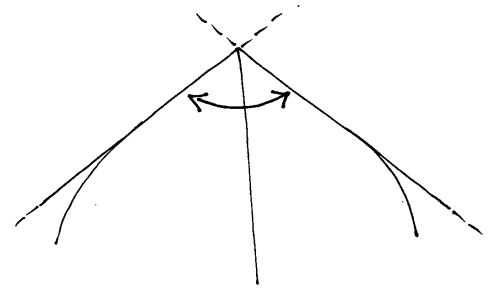
Pointe exclue.



1
pointu

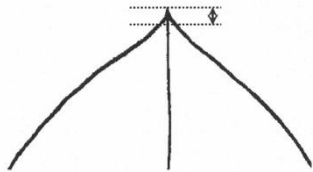


2
droit

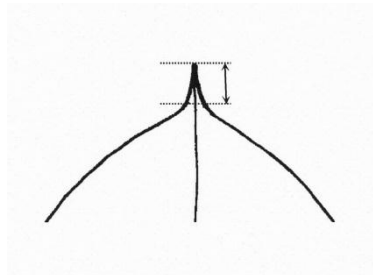


3
obtus

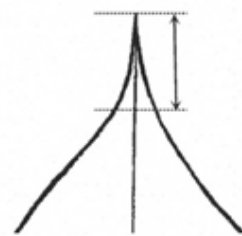
Ad. 20 : Limbe : longueur de la pointe



1
courte

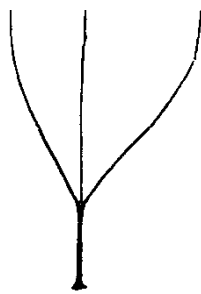


3
moyenne

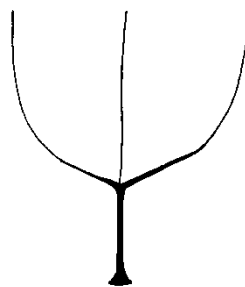


5
longue

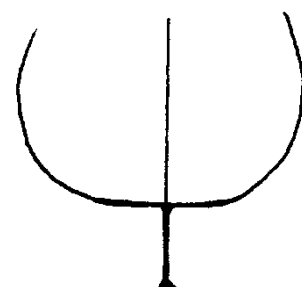
Ad. 21 : Limbe : forme de la base



1
pointue



2
obtuse



3
tronquée

Ad. 25 : Limbe : incisions du bord



1
crénelées

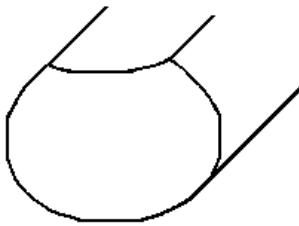


2
crénelées et dentelées

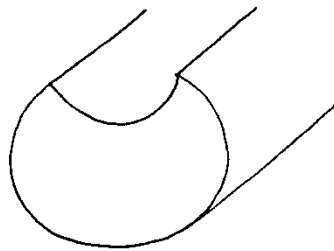


3
dentelées

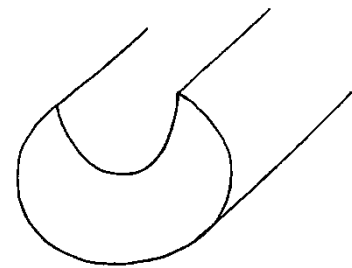
Ad. 29 : Pétiole : profondeur du sillon



1
peu profond



2
moyen



3
profond

8.3 Explications portant sur les variétés indiquées à titre d'exemples

Exemple	Usage *	Espèce
Adafuel	PL	<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb x <i>P. persica</i> (L.) Batsch.
Adara	PL	<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh., open pollinated
Adesoto	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>insititia</i> (L.) Schneid
Alkavo	C	(syn. Altenweddinger Kaukasische Vogelkirsche) <i>Prunus avium</i> (L.) L.
Brokforest	C	(syn. M x M14) <i>Prunus mahaleb</i> L. x <i>P. avium</i> (L.) L.
Brooks-60	C	(syn. Broksec, M x M60) <i>Prunus mahaleb</i> L. x <i>P. avium</i> (L.) L.
Citation	AP, PE	<i>Prunus domestica</i> L. x <i>P. persica</i> (L.) Batsch.
Colt	C	<i>Prunus avium</i> (L.) L. x <i>P. pseudocerasus</i> Lindl.
Edabriz	C	<i>Prunus cerasus</i> L.
Felinem	PL	<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch. x <i>P. dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb
Ferciana	PL	(<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh. x <i>P. salicina</i> Lindl.) x (<i>P. domestica</i> L. x <i>P. persica</i> (L.) Batsch.)
Fereley	PL	(<i>Prunus salicina</i> Lindl. x <i>P. cerasifera</i> Ehrh.) x <i>P. spinosa</i> L.
Ferlenain	PL	<i>Prunus besseyi</i> L.H. Bailey x <i>P. cerasifera</i> Ehrh.
GF 8-1	PL	<i>Prunus marianna</i> ined.
GF 305	PE	<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch.
GF 655-2	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>insititia</i> (L.) Schneid.
GF 677	PL	<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch. x <i>P. dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb
GF 1869	PL	<i>Prunus domestica</i> (L.) x <i>P. persica</i> (L.) Batsch.
Gisela 4	C	(syn. 473/10) <i>Prunus avium</i> (L.) L. x <i>P. fruticosa</i> Pall.
Gisela 5	C	(syn. 148/2) <i>Prunus cerasus</i> L. x <i>P. canescens</i> Bois
GM 61/1	C	<i>Prunus dawyckensis</i> Sealy
Greenpac	AL, PE	[<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch x <i>P. davidiana</i> (L.) Batsch.] x [<i>P. dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb x <i>P. persica</i>]
Hamyra	PL	<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh.
Mayor	PE, PL	<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch. x <i>P. dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb
MF 12/1	C	<i>Prunus avium</i> (L.) L.
Myrobalan B	PL	<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh.
Myruni	PL	<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh.
Piku 1	C	(syn. Pi-Ku 4,20) <i>Prunus avium</i> (L.) L. x (<i>P. canescens</i> Bois x <i>P. tomentosa</i> Thunb. ex Murr.)
Piku 3	C	(syn. Pi-Ku 4,83) <i>Prunus pseudocerasus</i> Lindl. x (<i>P. canescens</i> Bois x <i>P. incisa</i> Thunb. ex Murr.)
Pixy	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>insititia</i> (L.) Schneid.
Prudom	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>domestica</i>
<i>Prunus besseyi</i>	PL	<i>Prunus besseyi</i> L.H. Bailey
Pumiselekt	AP, PE	<i>Prunus pumila</i> L.
Rubira	PE	<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch.
SL 64	C	(syn. 'Saint Lucie 64') <i>Prunus mahaleb</i> L.
St. Julien A	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>insititia</i> (L.) Schneid.
Ute	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>domestica</i>
VVA 1	PL	<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh. x <i>P. tomentosa</i> Thunb.
Wangenheim	PL	<i>Prunus domestica</i> L. ssp. <i>domestica</i>
Weiroot 158	C	<i>Prunus cerasus</i> L.
Weito T 6	C, PL	<i>Prunus tomentosa</i> Thunb. ex Murr.

*

- AL : à utiliser comme porte-greffe pour les variétés d'amandier
- AP : à utiliser comme porte-greffe pour les variétés d'apricotier
- C : à utiliser comme porte-greffe pour les variétés de cerisier
- PE : à utiliser comme porte-greffe pour les variétés de pêcher
- PL : à utiliser comme porte-greffe pour les variétés de prunier

9. Bibliographie

Anonymous, 1997: The Brooks and Olmo Register of Fruit & Nut Varieties. ASHS Press, 3rd edition. Alexandria VA, US, 744 p..

De Haas, P.G., 1976: Die Unterlagen- und Baumformen des Kern- und Steinobstes. Stuttgart: Ulmer Verlag. DE.

Friedrich, G., 1993: Handbuch des Obstbaus. Radebeul: Neumann Verlag. DE.

Kester, D. E., C. Grasselly, 1987: Almond rootstocks, in: Roy C. Rom and Robert F. Carlson: Rootstocks for Fruit Crops. J. Wiley and Sons, pp. 265-293.

Layne, R. E. C., 1987: Peach rootstocks, in: Roy C. Rom and Robert F. Carlson: Rootstocks for Fruit Crops. J. Wiley and Sons, pp. 185-216.

Maurer, E., 1939: Die Unterlagen der Obstgehölze. Berlin: Parey Verlag. DE.

Okie, W. R., 1987: Plum rootstocks, in: Roy C. Rom and Robert F. Carlson: Rootstocks for Fruit Crops. J. Wiley and Sons, pp. 321-360.

Perry, R. L., 1987: Cherry rootstocks, in: Roy C. Rom and Robert F. Carlson: Rootstocks for Fruit Crops. J. Wiley and Sons, pp. 217-264.

Raynaud, P. C., Audergon, J.M., 1987: Apricot rootstocks, in: Roy C. Rom and Robert F. Carlson: Rootstocks for Fruit Crops. J. Wiley and Sons, pp. 295-320.

Salesses, G., Grasselly, C., Renaud, R., Claverie, J., 1992: Les porte greffe des espèces fruitières à noyau du genre *Prunus*. "Amélioration des espèces végétales cultivées. Objectifs et critères de sélection", pp. 768, A. Gallais, H. Bannerot I.N.R.A. Paris, FR, pp. 605-619.

Wertheim, S.J., 1998: Rootstock Guide. Publication no. 25, Fruit Research Station Wilhelminadorp, NL.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Date de la demande : (réservé aux administrations)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Prunus L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Porte-greffes de prunus"/>
1.3	Espèces	
1.3.1	<i>P. armeniaca</i> L.	[]
1.3.2	<i>P. avium</i> (L.) L.	[]
1.3.3	<i>P. cerasifera</i> Ehrh.	[]
1.3.4	<i>P. cerasus</i> L.	[]
1.3.5	<i>P. domestica</i> L.	[]
1.3.6	<i>P. dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb (<i>P. amygdalus</i> Batsch)	[]
1.3.7	<i>P. mahaleb</i> L.	[]
1.3.8	<i>P. persica</i> (L.) Batsch	[]
1.3.9	<i>P. salicina</i> Lindl.	[]
1.3.10	autres espèces (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
1.3.11	hybride interspécifique (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

2. Demandeur

Nom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Numéro de téléphone	<input type="text"/>
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>
Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que
la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autres []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

[]

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : vigueur (1)		
faible	Edabriz, Ferlenain, Pumiselekt	1[]
faible à moyenne		2[]
moyenne	Brokforest, GF 305, GM 61/1, Rubira, Ute	3[]
moyenne à forte		4[]
forte	Alkavo, Hamyra, MF 12/1	5[]
5.2 Limbe : longueur (15)		
très court	Myrobalan B	1[]
très court à court		2[]
court	Edabriz, Weito T 6	3[]
court à moyen		4[]
moyen	Piku 1	5[]
moyen à long		6[]
long	MF 12/1	7[]
long à très long		8[]
très long	GF 677	9[]
5.3 Limbe : forme (18)		
ovale large	Edabriz, Gisela 5	1[]
ovale moyen	Greenpac	2[]
arrondi	Adara, Hamyra, Prudom, SL 64	3[]
elliptique moyen	Colt, Fereley, Pixy	4[]
elliptique étroit	GF 677, Pumiselekt	5[]
obovale	Weiroot 158	6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 Limbe : couleur de la face supérieure (22)		
vert moyen	Gisela 5, Hamyra, Pixy, Pumiselekt	1[]
vert foncé	Colt	2[]
rouge	Citation	3[]
brun rougeâtre	Rubira	4[]
5.5 Limbe : incisions du bord (25)		
crénelées	Pixy	1[]
crénelées et dentelées	Adesoto, GF 1869	2[]
dentelées	Gisela 5, Hamyra, VVA 1, Wangenheim	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez vo tre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Rameau d'un an : pubescence</i>	<i>absente</i>	<i>présente</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Veuillez donner des informations sur l'usage de la variété :

AL :	à utiliser comme porte-greffe pour les variétés d'amandier	[]
AP :	à utiliser comme porte-greffe pour les variétés d'abricotier	[]
C :	à utiliser comme porte-greffe pour les variétés de cerisier	[]
PE :	à utiliser comme porte-greffe pour les variétés de pêcher	[]
PL :	à utiliser comme porte-greffe pour les variétés de prunier	[]

Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []
(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]